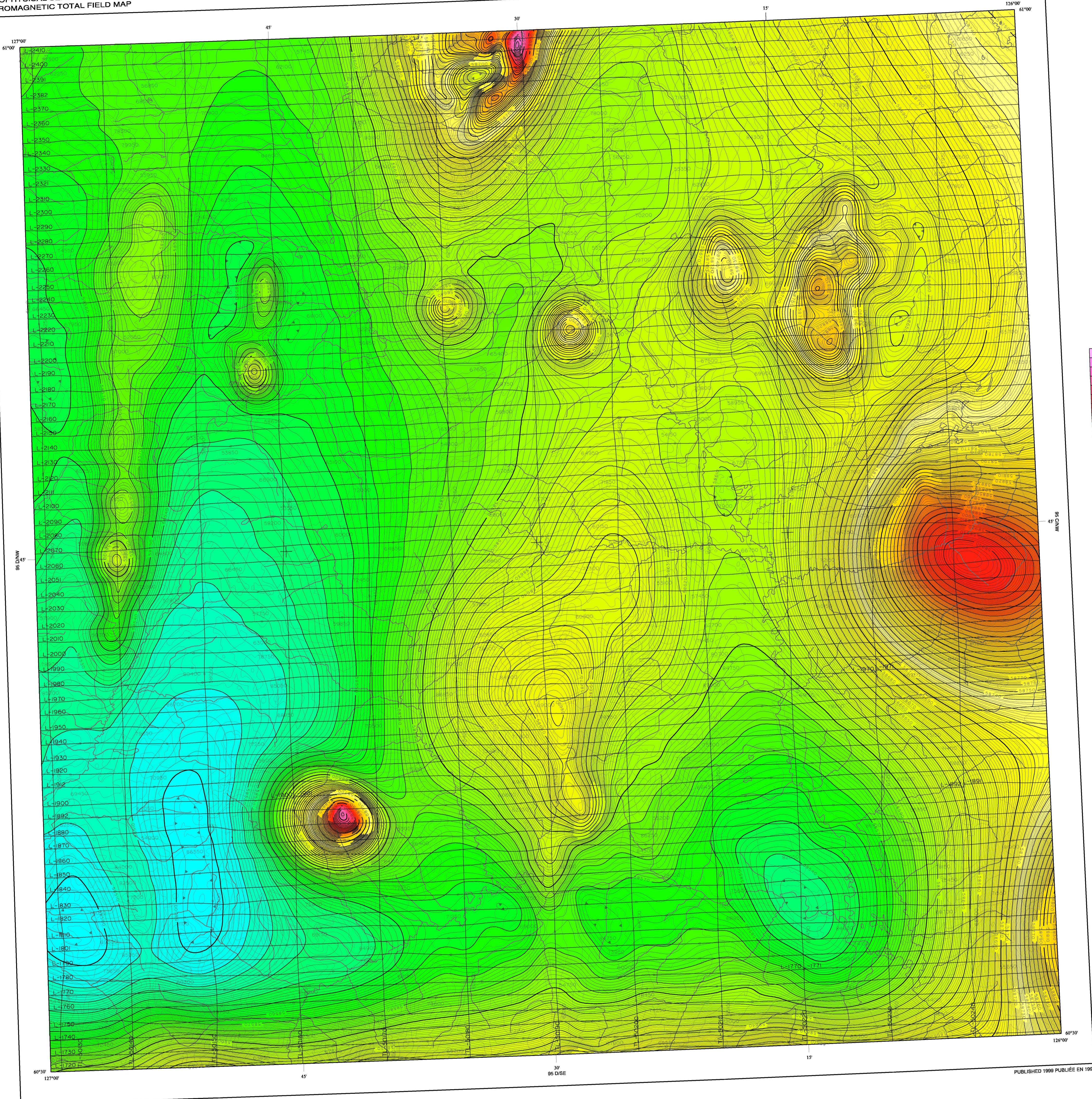




GEOPHYSICAL SERIES  
AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP



Project jointly funded by the Geological Survey of Canada, Esso Canada Resources Limited, OceLOT Energy Inc. and PanCanadian Petroleum Limited.

Ce projet a été conjointement subventionné par la Commission géologique du Canada, Esso Canada Resources Limited, OceLOT Energy Inc. et PanCanadian Petroleum Limited.

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

95 D/NE  
YUKON TERRITORY / NORTHWEST TERRITORIES  
TERRITOIRE DU YUKON / TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Scale 1:100 000 - Échelle 1/100 000

Kilometres 5 0 5 Kilomètres  
Transverse Mercator Projection  
North American Datum 1983  
© Crown Copyright Reserved

Digital topographic base information provided  
by Geomatics Canada.

Les données topographiques digitales proviennent  
de la base nationale des données topographiques  
de Geomatics Canada.

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic survey carried out by Geotek Inc. using a Titan 404 aircraft (registration C-GMEL). A 0.005 nT sensitivity split-beam cesium vapor magnetometer was mounted in the tail boom of the survey aircraft.

The survey operations were carried out from August, 1995 to March, 1996. Sensor height was at a constant barometric elevation, adjusted for each survey line. The base map was a 1:100 000 scale topographic map. Flight path was recovered using a post flight differential Global Positioning System, connected with a vertically mounted video camera. After recovery in the aircraft, the magnetic values were computer analyzed and manually checked to obtain level network. Because short-period diurnal microvariations will pass through stations along the levelling, a micro-leveleving operation (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) was applied to the total field grid. Intensive manual intervention with the model-releving corrections prevented any significant alteration of real magnetic signal. The leveled total field values were then interpolated to a 100 m grid. The International Geomagnetic Reference Field has not been removed. The data were processed by Geotek Inc.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, 601 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

The geophysical data used to compile this map are available in digital form from the Geological Data Centre, Geological Survey of Canada, 1 Observatory Crescent, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. La hauteur du capteur fut ajustée pour être constante au-dessus de la pression barométrique pour chaque ligne (voir carte index). Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait. La traitements des données fut réalisé par Geotek Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les données géophysiques du levé utilisées au montage de cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 place d'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait. La traitements des données fut réalisé par Geotek Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les données géophysiques du levé utilisées au montage de cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 place d'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait. La traitements des données fut réalisé par Geotek Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les données géophysiques du levé utilisées au montage de cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 place d'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait. La traitements des données fut réalisé par Geotek Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les données géophysiques du levé utilisées au montage de cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 place d'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait. La traitements des données fut réalisé par Geotek Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les données géophysiques du levé utilisées au montage de cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 place d'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait. La traitements des données fut réalisé par Geotek Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les données géophysiques du levé utilisées au montage de cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 place d'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait. La traitements des données fut réalisé par Geotek Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les données géophysiques du levé utilisées au montage de cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 place d'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait. La traitements des données fut réalisé par Geotek Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les données géophysiques du levé utilisées au montage de cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 place d'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait. La traitements des données fut réalisé par Geotek Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Les données géophysiques du levé utilisées au montage de cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 place d'Observatoire, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé aéromagnétique réalisé par Geotek Inc. utilisant un avion monté à Titan 404, immatriculé C-GMEL. Le magnétomètre à vapeur de cézium d'une sensibilité de 0.005 nT était installé dans le train arrière de l'avion de l'envers.

Le levé fut réalisé de août 1995 à mars 1996. Les voies furent effectuées à altitude constante et celles des lignes de contrôle sont à échelle 1:100 000. La trajectoire de vol fut récupérée à l'aide d'un système différentiel de Global Positioning System connecté avec une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les corrections des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent appliquées. Les différences des valeurs magnétiques analysées par ordinateur puis vérifiées manuellement, sans altérez la trajectoire de vol. La méthode de micro-nivellement (Minty, B.R.S., 1991 Exploration Geophysics, 22, 591-592) fut alors appliquée à la grille totale du champ pour corriger les variations diurnes et nocturnes. La technique de micro-analyse comprend un contrôle manuel intensif, destiné à assurer la caractérisation des anomalies géologiques de haute fréquence. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 100 m